

CQP Croupier

RNCP12055 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	334
Code(s) ROME	G1206
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3167 — Personnel des jeux dans les casinos
Date d'enregistrement	22/12/2010
Date d'échéance	22/12/2012

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE/IH) - Adefih

<http://www.adevih.org>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le croupier anime des jeux d'argent dans un casino ou un cercle de jeux privé. Il participe au déroulement technique du jeu ou de la partie. Il est responsable du fonctionnement de la table de jeu. Il est en relation constante avec les clients.

Le travail du croupier varie en fonction des jeux qu'il supervise techniquement : roulette, boule, cartes, black jack, baccarat et suivant le poste qu'il occupe. L'employé des jeux travaille exclusivement pour un casino ou un cercle privé.

L'emploi de croupier est soumis à un agrément du Ministère de l'Intérieur et peut être retiré à tout moment.

Deux grandes activités structurent le métier :

- Gestion technique des tables de jeux
- Relation clientèle et animation des tables de jeux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le respect de la réglementation en vigueur, les capacités sont :

Ouvrir et fermer la table conformément à la réglementation

Réaliser la comptée de la table à l'ouverture et à la fermeture de celle-ci

Vérifier la répartition de l'encaisse en plaques et jetons

Conduire techniquement le déroulement des jeux

Annoncer à haute et intelligible voix tous les paiements effectués

Effectuer les mouvements de change et de paiement selon les procédures en vigueur dans l'établissement

Accueillir les clients

Maintenir un rythme de jeu rapide

Faciliter l'intégration de nouveaux joueurs

Informar sa hiérarchie d'éventuelles dérives dans le comportement des joueurs en matière d'abus de jeu.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Casino, cercles de jeux, paquebots de croisière

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Croupier/croupière

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi du 5 janvier 1988 (amendement Chaban) réglementant l'exploitation des casinos.

Réglementation des jeux : Toute personne affectée à un emploi quelconque dans une salle de jeux (cadres et employés) doit avoir été préalablement agréée par le ministère de l'Intérieur : casier judiciaire vierge, inscription sur les listes électorales et appartenance à un pays membre de l'Union européenne; obligation de suivre en entrant dans l'emploi une formation sur la prévention des abus de jeux.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 611
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Minimum 4 personnes

50 % représentant de salariés

50% représentant d'employeurs

COMPOSITION DU JURY — VAE

4 personnes minimum

50% représentant de salariés

50% représentant d'employeurs

Base légale

Date de décision	22/12/2010
Durée de l'enregistrement	2 ans

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP12351

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.adephi.org
<http://www.adephi.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12055/>